

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2003	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Construction de 8 logements pour personnes âgées à Taintignies	1098310,07€	02/11/2015

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Loyers 2024	Montant annuel	43.961,32€
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type : Diverses interventions et remplacements	Montant annuel	868,94 €
	Type :	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	43.092,38 €
Réaffectation des bénéfices	Fiche n°20 – Créer une maison rurale à Taintignies		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Logements à loyers modérés pour personnes âgées
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013⁵ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Création d'une maison rurale à Taintignies et aménagement des abords	897 643,98 €	30/11/2020

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué ⁶ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Locations 2024	Montant annuel	0 €
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine		Montant annuel	
	Type : remplacement panneau devant + serrure	Montant annuel	805,04 €
	Type	Montant annuel	

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁶ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ⁷ = recettes moins charges	Montant annuel	-805,04€
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁸	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Les salles de la Maison rurale sont utilisées pour des ateliers réguliers (tricot et crochet, jeunesse musicale, « graines de partage », écrivain public, lecture, théâtre, ...), et pour diverses activités (don de sang, permanence psycho, réunions citoyennes et associatives, conseil communal des enfants, conseil communal des aînés, marché fermier, jeux, stages pour enfants, ...) Voir calendrier 2024 en annexe
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Les activités proposées renforcent l'attractivité de Rumes et contribuent à la cohésion sociale et aux échanges entre citoyens de tous âges. L'organisation de marchés fermiers apportent notamment un soutien aux producteurs locaux.

⁷ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁸ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ¹⁰
1996, 2010 et 2019 (nouvelle CLDR)	1996, 2010, 2019, 2021	28/03/2019	26/04/2021 (approuvé par le Conseil communal le 09/09/2021)
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ¹¹	CLDR - 13/03/2024	Nombre de présents	21 (4 excusés)
	GT Nature et Biodiversité – 14/04/2024		12 (5 excusés)
Réflexion sur l'opération de développement rural			

⁹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

¹⁰ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹¹ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

1. Réunions de CLDR (voir compte rendu en annexe).

La CLDR s'est réunie une fois en 2024, avec pour ordre du jour les points suivants :

- Réunion du 13 mars :

Rapport annuel 2023 de l'Opération de Développement rural

Etat d'avancement des projets du PCDR

Appel à projets « BiodiverCité » et mise en place d'un Groupe de Travail « Nature et Biodiversité »

2. GT Nature et Biodiversité.

Suite à la réunion de CLDR, le Groupe de Travail Nature et Biodiversité a eu lieu le 17/04/2024 et avait pour objet principal l'appel à projets « BiodiverCité » (suivi des projets en cours et propositions pour l'appel 2024). Dans ce cadre, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE) et le Contrat de Rivière Escaut-Lys (CREL) ont présenté leurs actions et ont contribué à l'élaboration des fiches-projets « BiodiverCité ».

3. Avancement des projets et actions.

Convention 2019 : réaménager l'ancienne Maison communale de Rumes (Maison rurale multiservices) – Fiche n°16 : les travaux sont en cours.

Convention 2021 : création d'une Maison rurale à Rumes (Hall Fernand Carré) - Fiche n°19 : le projet définitif est en cours d'élaboration.

Convention 2022 : Aménagement de la place Roosevelt - Fiche n°27 : la convention-exécution a été notifiée à la commune le 15/09. La commune doit lancer le marché de services pour désigner un auteur de projet.

Concours Village fleuri :

Ce concours organisé annuellement depuis 1998 a compté 42 participants répartis dans 3 catégories (Façades, Jardins et Epouvantails). Un circuit (à vélo) de découverte des épouvantails était accessible durant les 2 mois d'été et un prix du public proposé aux visiteurs. La remise des prix a eu lieu le 17 octobre.

Optimiser les effets du RGBSR (fiche n°3) :

Un article rédigé par l'ATePa (FRW) a été publié dans le bulletin communal de janvier afin de rappeler le contenu du règlement et de sensibiliser les citoyens à l'intérêt de son application sur le village de Taintignies.

	<p><u>Mettre en œuvre le plan Maya (fiche n°31) :</u> Depuis 2021, ce projet est inclus dans l'appel à projets annuel « BiodiverCité » pour lequel la commune a rentré en 2024 huit fiches-projets touchant divers thématiques comme les combles et clochers, les cimetières nature, les aménagements tels que mare et pré fleuri, la plantation de vivaces mellifères, la sensibilisation des citoyens et la distribution d'arbres.</p> <p><u>Budgets participatifs :</u> La commune a sollicité l'intervention de 50% du Développement rural pour son budget participatif 2023. Deux projets ont été proposés : les aménagements du quartier de la ruelle du Jeu de Balle ont débuté par l'abattage des arbres malades et le projet « Les beaux jours de la Maison rurale de Taintignies » fait l'objet de démarches administratives pour la fourniture de mobilier urbain.</p> <p><u>Végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier :</u> La commune a soumis l'aménagement de la cour du Hall Fernand Carré (future Maison rurale de Rumes) qui a été accepté fin 2024 pour ce droit de tirage. Il viendra compléter l'ensemble des projets d'aménagement autour de la place Roosevelt (nouveau Hall sportif, Maison rurale, place), et devra être réalisé pour le 31/12/2027 au plus tard.</p>
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	Sans objet (validité du PCDR échu)
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

